

Vais-je devoir redoubler ?

Par **Charlotteem88**, le **30/08/2023** à **05:13**

J'espère que vous allez .
j'ai été confrontée à des problèmes de santé qui m'ont malheureusement empêchée de passer un examen lors de la session 1. Suite à cette absence, j'ai justifié celle-ci auprès de la secrétaire, dans l'espoir de pouvoir rattraper l'examen ultérieurement.

Après avoir reçu mes notes du semestre , j'ai pris contact avec elle pour discuter des rattrapages nécessaires étant donné ma défaillance à cet examen. Suite à cet échange, il m'a été indiqué que je devais uniquement rattraper cet examen pour combler cette lacune.

Cependant, je me suis rendu compte récemment qu'il y a eu une confusion au sujet des matières que je devais rattraper. En effet, lors de ma consultation des résultats de rattrapage, j'étais encore défaillante, car on ne m'avait pas informé que je devais rattraper les UE ajournés.

J'aurai donc du rattraper une autre matière.

Malheureusement, cette information ne m'avait pas été communiquée lors de mes discussions avec la secrétaire.

J'ai toujours été une étudiante sérieuse et assidue. Et je voulais savoir si il y avait un espoir pour moi de ne pas redoubler... Sachant que j'ai largement plus de la moyenne aux deux semestres et que l'on m'a induit en erreur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/08/2023** à **07:41**

Bonjour

Vous pouvez toujours tenter d'échanger avec le/la responsable de la licence, mais je suis très dubitatif.

Un bon compromis serait qu'ils vous attribuent le statut d'AJAC pour que vous puissiez intégrer l'année supérieure tout en devant repasser les matières pour lesquelles vous êtes considérée comme défaillante.

Par **Charlotteem88**, le **30/08/2023** à **07:48**

Merci de m'avoir répondu.

J'ai beaucoup travaillé pour avoir des bonnes notes.

J'espère sincèrement qu'ils seront compréhensifs et qu'ils m'accorderont ce statut.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/08/2023** à **09:31**

Je croise les doigts pour vous !

Tenez nous au courant.

Par **Charlotteem88**, le **08/09/2023** à **14:19**

Bonjour,

Je n'ai pas pu obtenir le statut AJAC.

J'ai validé mon premier semestre et toutes mes UE sauf une du deuxième semestre.

Je redouble du coup mon année pour repasser cette matière.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/09/2023** à **14:21**

C'est vraiment dommage qu'il n'ait pas été plus compréhensif !

N'hésitez pas à revenir sur notre forum si vous avez des questions (que ce soit sur les cours/TD ou votre orientation).